

CENTURY 21

INFINITY

138 rue Nationale, 60610 LACROIX-SAINT-OUEN

BAREMES DES HONORAIRES

Du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

LOCATION

Honoraires à la charge du LOCATAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	8 € / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m ² TTC

Dans la limite de 8% TTC du loyer annuel hors charges

Honoraires à la charge du BAILLEUR	
Honoraires d'entremise et de négociation	20 % du loyer mensuel hors charges
Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction de bail	8 € / m ² TTC
Montant par mètre carré de surface habitable des honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m ² TTC

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} aout 2014.

GESTION

Honoraires de Gestion*		
Service INITIAL	6,5 % HT	7,8 % TTC
Service CONFORT	7,5 % HT	9 % TTC
Service PRIVILEGE	9 % HT	10,8 TTC

*Voir conditions en agence

TRANSACTION

Montant du prix de vente		Honoraires HT*	Honoraires TTC*
De	A		
0 €	20 000 €	2 500 € HT	3 000 € TTC
20 001 €	60 000 €	5 000 € HT	6 000 € TTC
60 001 €	100 000 €	-	10 %
100 001 €	150 000 €	8 333 € HT	10 000 € TTC
150 001 €	170 000 €	-	7 %
170 001 €	200 000 €	-	6,5 %
200 001 €	400 000 €	-	6 %
400 001 €	Et +	-	5 %

Les prix sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20 %

*Les honoraires sont à la charge vendeur